



**PRÉFET  
DE LA HAUTE-  
SAÔNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction de la citoyenneté,  
de l'immigration et des libertés publiques**

Bureau des élections et de la réglementation  
Affaire suivie par : BL  
Tél : 03 84 77 70 00  
mél : [pref-elections@haute-saone.gouv.fr](mailto:pref-elections@haute-saone.gouv.fr)

**Réunion de la commission de propagande  
pour le deuxième tour des élections législatives**

**Mardi 2 juillet 2024 à 18h00**

Les membres de la commission de propagande se sont réunis au Parc Expo, situé 1 rue Victor Dollé, Zone Technologia, à Vesoul, le mardi 2 juillet 2024 à 18h00, en vue de vérifier la validité et les quantités des documents de propagande qui seront adressés aux électeurs et aux mairies, à l'occasion du 2<sup>ème</sup> tour des élections législatives du 7 juillet 2024.

Ont participé à cette réunion :

- Mme Violaine HAMIDI, présidente du tribunal judiciaire de Vesoul, présidente suppléante de la commission de propagande ;
- M. Fabrice VUILLAUME, directeur de la citoyenneté, de l'immigration et des libertés publiques, membre de la commission de propagande ;
- Mme Sylvie PANIER, responsable d'équipe Logissimo à la Poste, membre de la commission de propagande ;
- M. Bruno LOICHEMOL, chef du bureau des élections et de la réglementation, adjoint au directeur de la citoyenneté, de l'immigration et des libertés publiques ;
- Mme Nathalie HURAUX, du bureau des élections et de la réglementation, secrétaire de la commission.

Ont assisté aux travaux de la commission, avec voix consultative : voir feuille d'émargement en pièce jointe.

Le rôle de la commission est rappelé, ainsi que les points de contrôles, fixés de manière exhaustive par le code électoral. L'organisation de la mise sous pli et de la distribution est rappelée.

Le dépôt du matériel pour l'ensemble des candidats est constaté.

Les quantités annoncées sont vérifiées par la commission.

La conformité des circulaires et des bulletins de vote est vérifiée par la commission.

Ainsi, les bulletins de vote et les circulaires ont été déclarés conformes par la commission pour les candidats suivants et en nombre figurant dans le tableau :

**1ère circonscription**

Candidats	Circulaires	BV électeurs	BV mairie
<b>M. Alain CHRÉTIEN</b> (remplaçant : M. Loïc RACLOT)	<b>97 053</b> (100%)	<b>97 054</b> (100%)	<b>97 054</b> (100%)
<b>M. Antoine VILLEDIEU</b> (remplaçant : M. Antoni MAGNIN)	<b>97 053</b> (100%)	<b>97 054</b> (100%)	<b>97 054</b> (100%)

Pour tous les candidats, la commission procédera :

- à l'envoi des circulaires et des bulletins de vote aux électeurs ;
- à l'envoi des bulletins de vote aux mairies ;

selon les proportions indiquées dans les tableaux ci-dessus.

La séance est levée à 18h15 heures.

La présidente suppléante  
de la commission  
de propagande,

Violaine HAMIDI  
Présidente du tribunal judiciaire  
de Vesoul

Le représentant du préfet,

Fabrice VUILLAUME  
Directeur de la citoyenneté, de  
l'immigration  
et des libertés publiques

Le représentant de l'opérateur chargé  
de l'envoi du matériel électoral,

Sylvie PANIER  
Responsable équipe  
Logissimo à La Poste



**PRÉFET  
DE LA HAUTE-  
SAÔNE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Direction de la citoyenneté,  
de l'immigration et des libertés publiques

### Réunion de la commission locale de propagande

**Mardi 2 juillet 2024 à 18h00**

Nom et prénom	Qualité	Adresse mél	Signature
GORCY Pierre	Représentant Alain CIRET-EN	pierre.gorcy@gmail.com	
MAGNIN Antoni	Représentant Antoine Villedieu	antoinevilledieu2024@gmail.com	